

Assemblée générale de l'Association suisse pour le suffrage féminin : (suite de la 1re page)

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **31 (1943)**

Heft 642

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

IN MEMORIAM

Le pasteur F. Rudolf

C'est avec beaucoup de regrets que nous avons appris le décès, à l'âge de 61 ans seulement, du pasteur Rudolf, de Zurich, le fondateur, le secrétaire général et l'animateur de la Ligue nationale contre l'eau-de-vie. Bien souvent nous avons eu, les uns ou les autres féministes, l'occasion de le rencontrer dans des Assemblées ou des Comités, et d'apprécier, avec sa documentation si sûre, sa compréhension large, sa vision claire, sa conception à la fois si personnelle et si juste de la tâche à accomplir. Nous nous souvenons notamment du vif intérêt qu'il éveilla lors de l'Assemblée du Cartel Romand H. S. M. qui suivit la votation fédérale sur la fameuse *Reval*, en décrivant la mentalité rencontrée par lui chez les paysans des cantons de la Suisse centrale, et en démontrant que la campagne lancée par eux n'avait pas été tant une bataille pour le schnaps qu'une révolte contre la centralisation, contre l'étatisme, la surveillance et la domination des autorités fédérales, et qu'il y avait là, pour ces mêmes autorités, comme pour tous les antialcooliques qui avaient combattu la *Reval* un danger moral dont tenir compte. Et là était vraiment bien le caractère de Rudolf, qui, parfois, comme l'avoue franchement de Dr. Herold dans *l'Absténence*, agaçait les abstinentes de stricte observance, en employant d'autres méthodes qu'eux, en lançant des suggestions hardies, en travaillant sans relâche à leur application, et en atteignant ainsi, à force de persévérance, d'intelligence et de compréhension, au succès.

On nous demandera s'il était féministe? et nous avouons ne pas le savoir, bien qu'il nous paraisse difficile qu'un homme de sa valeur intellectuelle et morale n'eût pas reconnu depuis longtemps de quelles forces se privent les nations qui tiennent les femmes à l'écart de la chose publique. N'était-il pas d'ailleurs le frère de M^{me} Zollinger-Rudolf, qui a occupé une place en vue dans l'Association suisse des femmes universitaires à ses débuts? et n'a-t-il pas participé

à certaines de nos Assemblées, à celle de l'Alliance de Sociétés féminines à Winterthur en 1939 notamment, au cours de laquelle une discussion très chaude s'était engagée à propos de la mise en réserve par la Confédération de 120.000 kg. de sucre pour les viticulteurs, et d'un chiffre encore supérieur de tonnes d'orge pour les brasseurs? C'est que c'était là une des questions qui le touchait directement, lui, dont l'effort, en ces dernières années de guerre, avait surtout tendu à lutter contre le gaspillage des denrées alimentaires dans les industries de l'alcool, lui encore, qui a tant fait en Suisse romande tout spécialement pour l'essor du cidre doux et la préparation des concentrés de jus de fruits.

A sa famille, comme à tous ses collaborateurs à travers la Suisse qui le pleurent, privés qu'ils sont maintenant d'un de leurs chefs les meilleurs et les plus influents, toute notre sympathie et tous nos regrets.

Miss Nina Boyle

Nous recevons de Londres la nouvelle du décès, survenu à la fin de ce printemps, d'une des vaillantes pionnières de notre mouvement, qu'il nous fut donné de rencontrer, soit à nos Congrès internationaux, soit dans son activité suffragiste en Grande-Bretagne: Nina Boyle. «Brillante, amusante, toujours riche en histoires spirituelles, passionnée pour dénoncer tout ce qu'elle estimait faux ou injuste, sa mémoire, écrit l'une de ses anciennes collègues, sera cependant surtout chérie pour sa loyauté à toute épreuve et pour son affection fidèle à tous ses amis».

Arrivée d'Afrique du Sud en Angleterre, Nina Boyle se joignit immédiatement à l'activité des suffragettes qui battait alors son plein: n'a-t-on pas cité son nom lorsque, menacée d'expulsion de la galerie des femmes de la Chambre des Communes (cette fameuse galerie grillée qui joua un rôle si important dans toutes les campagnes féministes et où l'on n'en entra, en 1914, qu'en signant une déclaration par laquelle on s'engageait à s'abstenir de toute manifestation!) elle s'y attacha par deux chaînes, gênant ainsi beaucoup les huissiers dans leur tâche! Elle fut de celles qui participèrent à d'innombrables cor-

tèges, et à de non moins innombrables meetings, tant au travers du pays que dans les places publiques comme Trafalgar Square... L'autre guerre arrêta net, comme on le sait, toute cette activité, et ainsi que beaucoup d'autres militantes, Miss Boyle partit pour la Macédoine où les Sociétés féministes écossaises avaient organisé un hôpital supérieurement équipé et dirigé, qui rendit les plus grands services. Puis, la paix revenue, elle s'occupa de l'œuvre de secours aux enfants contre la famine qui sévissait en Russie, et à son retour à Londres reprit une activité — non plus suffragiste, puisque le droit de vote avait été concédé aux femmes, mais féministe. On lui doit l'organisation des premiers corps de police féminine, l'admission des femmes aux tribunaux de police, admission dont l'accès des femmes dans le jury devint la conséquence toute naturelle, et enfin une propagande incessante pour éveiller l'opinion publique contre la traite et la vente des femmes, telle que certains pays la pratiquent, hélas! encore.

«Elle était, écrit notre confrère *Women's Bulletin*, auquel nous empruntons ces détails, foncièrement généreuse et altruiste. Jamais par exemple, elle n'aurait eu l'idée de réclamer si des suggestions lancées par elle étaient reprises et accaparées par d'autres, si bien que l'on ne se doutait pas toujours du nombre de projets nés dans son cerveau remarquablement fécond. Et d'autre part, les œuvres qu'elle avait créées lui restaient toujours chères, et elle y travailla jusqu'à la fin. Bien que son activité eût été ralentie depuis 1936 par une infirmité suite de chute, elle participa encore au «Jubilé d'Argent» (célébration de l'anniversaire des 25 ans du suffrage féminin, *Réd.*), et ainsi, moins d'un mois avant sa mort, parla encore, soit au lunch officiel, soit à la réception qui suivit, offerte en son honneur, avec ardeur et entraînement, entourée du respect et de l'affection générale. Ce fut une vaillante amie, une fidèle camarade, et dont la vie si riche reste en souvenir à toutes».

Heureuses celles dont on peut parler ainsi, et hommage auquel nous tenons à nous joindre avec reconnaissance.

E. Od.

divorcée et susceptible de se remarier dans l'un des pays et encore liée à son époux par le lien du mariage dans l'autre! — il n'en est pas de même pour la séparation de corps. En effet la femme séparée reste extérieurement sous les effets du mariage; dans aucun cas elle ne peut se remarier; et de ce fait, il sera moins important que sa condition soit indifférente partout. Le Tribunal s'est donc prononcé en 1941 en faveur d'une séparation possible en Suisse, sans que la preuve soit donnée de la reconnaissance du for suisse par le pays de l'époux. Forte de cette séparation, l'épouse pouvait réintégrer la nationalité suisse, puis introduire une instance

en divorce selon la législation suisse. Ce détour par la séparation la conduisait donc à la réintégration au divorce en tant que Suisse, et lui permettait, cas échéant, de se remarier.

Une résolution de l'Assemblée de Thoune sur la nationalité de la femme mariée

Les auditeurs, tant masculins que féminins, de la conférence sur la nationalité de la femme suisse qui épouse un étranger, faite à l'Assemblée générale de Thoune de l'Association suisse pour le Suffrage féminin, estimant que l'usage actuel consacré par l'arrêté du Conseil fédéral du 11 novembre 1941, suivant lequel la femme née suisse perd nécessairement sa nationalité d'origine, dès qu'il lui est possible d'obtenir la nationalité de son mari, entraîne pour un grand nombre de fem-

mes de graves inconvénients spécialement lorsque les deux époux habitent la Suisse, l'Assemblée émet par conséquent le vœu que cet usage ne soit pas incorporé dans la législation ordinaire, mais qu'il soit modifié et atténué dans ses conséquences.

Avant tout, la femme suisse qui épouse un étranger doit avoir le droit de choisir entre sa nationalité et celle de son mari, dans tous les cas où le pays d'origine de son mari ne lui accorde sa nationalité que lorsqu'elle en fait la demande.

L'Assemblée demande qu'à l'avenir la Suisse qui épouse un étranger n'ait pas une situation plus mauvaise que les citoyens suisses ou les femmes célibataires qui acquièrent une nationalité étrangère.

vous pas à nous excuser d'exister comme certains Suisses croient utile de le faire. Il définit l'attitude que nous devons avoir envers les Suisses qui trahissent le pays, chez nous ou à l'étranger, et nous recommandant, enfin, de ne pas croire que les réglementations auxquelles nous sommes soumis ont résolu les questions qui étaient brûlantes avant la guerre. Plus que jamais, il faut être vigilant et conscient de la gravité de l'heure.

Les quatre héros dont nous entretenons, à son tour M. Walzer ont tous été inspirés par les idées révolutionnaires du XVIII^e siècle et ils ont essayé, sans succès, de libérer leurs compatriotes des contraintes que faisaient peser sur eux un prince ou un patricien privilégié: Henzi et Chéniaux, à Berne et à Fribourg se révoltèrent contre un gouvernement aristocratique, Péquignat, dans l'Ajoie contre le prince-évêque, Davel, au Pays de Vaud, contre les baillis bernois.

Aucun n'a réussi, tous sont morts sur l'échafaud. L'auteur de la notice en tire un avertissement au lecteur; il montre que, sans vues politiques précises et sans une organisation minutieuse, tout révolutionnaire court à un échec certain. Il se demande aussi si les hommes dont il vient de conter l'histoire et qui manquaient de qualités exceptionnelles, méritent l'épithète de héros qu'on leur décerne; avec lui, nous inclinons à croire que ce titre est usurpé. Nous permettons d'ajouter quelque chose à sa moralité? quelque chose qui s'impose à nous après la lecture de cet exposé si vivant et coloré? Toute révolte crée un désordre et des souffrances inutiles, il faut les éviter; mais, pour cela, les avertissements ne suffisent pas: La révolte est la réaction automatique déclenchée par une con-

vorée. La petite porte de secours qui permettait de recouvrer sa liberté par le moyen de la séparation de corps, à la femme suisse, devenue par son mariage ressortissante d'un pays qui ne reconnaît pas le divorce, cette petite porte s'est refermée, pour le moment du moins. Nous regrettons que la solution d'une plus large tolérance ne l'ait pas emportée.

A. L.

Assemblée générale de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(Suite de la 1^{re} page)

Revision des statuts: des propositions très détaillées, mais ne portant guère que sur des points secondaires ou réclamant des mesures qui, depuis vingt ans et plus, font partie de la pratique courante de l'Association, avaient été formulées par l'une des Sections zurichoises. Or d'autres Sections déclarent, les unes le moment mal choisi pour revoir notre charte suffragiste, les autres refusent la discussion immédiate et proposent la nomination d'une Commission spéciale qui pourrait, elle alors, suggérer d'autres modifications. On discute longuement, les revisions de statuts étant fatalement la pierre de touche des Assemblées qu'elles soient, et bon nombre de nos déléguées ayant de la peine à comprendre le système parlementaire qui veut que les amendements soient votés avant les propositions principales... si bien que le résultat des décisions prises n'est pas toujours très clair, et que le Dr. Muret, délégué vaudois, finit par proposer de «reconsidérer» toute la question! Approbation d'une partie de l'Assemblée, vote d'une motion d'ordre, départagée dans son résultat par la présidente, vote à nouveau, et décision finale, mais à une faible majorité, de constituer une Commission chargée de préparer un projet de revision des statuts, composée en partie de membres du Comité, et à laquelle ces dernières enverront leurs propositions pour cette revision. Et tout le monde de dire «Ouf»... surtout, certainement, la présidente centrale, M^{me} Vischer-Altho, pour laquelle la charge de diriger ces débats avait été lourde, et qui fit preuve d'une patience et d'une bonne grâce dont il faut lui savoir gré. Et puis, ces discussions ont eu au moins l'utilité de faire toucher du doigt à chacune la nécessité de ces exercices pratiques, que donnaient autrefois régulièrement nos Cours de Vacances suffragistes, et qui, ayant été supprimés faute de temps, devraient être repris par les Sections. Il y a là pour beaucoup une activité toute trouvée.

Le troisième sujet discuté au cours de

HOTEL COMTE
VEVEY - LA TOUR
Confort - Belle situation - Jardin



Publications reçues

Pages suisses (Kundig, Genève), le No 0.60. Cahier No 13: Markus FELDMANN, conseiller national: *La situation de la Suisse, face à la quatrième année de guerre*. — Cahier No 14: Colonel COUCHEPIN: *Le Réduit National*. — Cahier No 15: P. O. WALZER: *De quelques héros*. — Cahier No 16: Berthe VULLEMIN: *La Croix-Rouge au travail*.

Il y a dans nos montagnes des équipes d'ouvrier qui, jour après jour, fortifient le pays, amagent, en vue de la défense tous les lieux où doivent se poster nos soldats. Il y a aussi dans la plaine des équipes d'intellectuels qui, sans se lasser, fortifient notre patrie spirituelle. Parmi eux, il faut compter les rédacteurs des *Pages*

Suisses. Les petits cahiers bleus, déjà familiers, sont comme des pierres qui viennent soutenir tous les points stratégiques exposés de notre patriotisme. Ils expliquent les problèmes actuels, les entreprises qui protègent notre existence, ils donnent les détails techniques et en même temps ils défendent les vérités fondamentales de notre vie suisse, ils enthousiasment.

Le cahier No 14, sur le *Réduit National* est particulièrement émouvant et réconfortant. Le colonel Couchepin nous fait revivre les mois d'angoisses où nous ne savions plus d'où viendrait le secours. Nous voyions l'armée prête au sacrifice, mais il semblait que ce sacrifice ne pourrait sauver le pays. Puis il décrit le redressement opéré par la nouvelle tactique de défense et la renaissance de la confiance sous l'uniforme militaire et parmi la population civile.

L'histoire du réduit national non seulement nous encourage, mais nous remplit de reconnaissance envers ceux qui concourent ce projet et ceux qui travaillent encore à le perfectionner.

Le conseiller national Markus Feldmann examine, lui, dans un autre cahier, une série de questions qui se posent à nous en cette quatrième année de guerre. Questions qui sont nées des mesures extraordinaires qu'on a dû prendre en Suisse à cause des hostilités, pour protéger la neutralité, pour désarmer les traitres, pour empêcher les conflits sociaux de surgir, etc. Il se demande comment nous devons répondre aux attaques dont nous sommes parfois l'objet dans la presse étrangère, pourquoi nous devons officiellement nous taire sur certains sujets, mais aussi pourquoi nous ayons le droit de parler en d'autres circonstances. Il nous assure que nous n'a-

trainte, il est donc nécessaire, avant tout, de supprimer, dans les lois, toute contrainte injustifiée; puis, il faut, sans relâche, éduquer les citoyens pour leur apprendre à tolérer les contraintes indispensables à la vie de la collectivité. Ces réflexions sont banales, mais on a souvent négligé de s'en inspirer.

Il ne manque pas de publications sur la Croix-Rouge et les activités diverses et considérables auxquelles elle a donné le jour. Pourtant, la rédaction des *Pages Suisses* a jugé qu'elle devait consacrer un de ses cahiers à cette œuvre qui est, parmi les tâches que nous ont léguées nos prédécesseurs, l'une des plus précieuses.

Notre journal constate avec satisfaction que les *Pages Suisses* qui n'avaient eu, jusqu'alors, que des collaborateurs masculins, ont fait appel, cette fois-ci, à une femme. M^{me} Berthe Vullieimin. Cette dernière a résolu un problème difficile: condenser sur un espace restreint une documentation très abondante, sans tomber dans la nomenclature, ni le style prospectus. Il passe dans ces lignes le grand souffle fraternel qui anima les fondateurs de la Ligue et cette lecture emploit l'âme d'espérance. Oui, depuis qu'elle existe, la Croix-Rouge a procédé à «une véritable mobilisation des consciences»; puisqu'une telle chose a été possible, que ne pourrait-on pas faire dans la société humaine pour l'organiser? — Mais, pour réussir, il faudrait agir dans le même esprit d'abnégation et de charité, il faudrait rendre des services si évidents qu'ils «rallieraient progressivement la plupart des nations, et l'institution internationale qui dirigerait une telle œuvre ne serait pas discutée». Ainsi, peut-être, dans

MATURITÉS
BACC. POLY.
LANGUES MODERNES
COMMERCE
ADMINISTRATION
École LEMANIA
LAUSANNE

33 professeurs
méthode approuvée
programmes individuels
gain de temps

A La Halle aux Chaussures

Maison fondée en 1870
M^{me} YVE L. MENZONE
Solidité - Elegance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Papiers Peints
DUMONT
19 B^e HELVETIQUE

BAECHLER
Tenturiers, Spécialistes du tapis.

RUEF-CHEVALLIER
55 RUE DU RHÔNE
Sacs pour Dames
élégants, pratiques
Prix intéressants

Au Bébé
Maison spéciale de
LAINES et tous tricotés
maisons
Sous-vêtements
dames et enfants
Rue d'Etat
M. B. L.

**Que les fleurs de
Hirt sont donc belles !**
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

le choix pour toutes les bourses

Buisson-Paisant
3, rue du Rhône - Genève

GRANDE MAISON DE BLANC - NOUVEAUTÉS

Se Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

cette longue assemblée administrative fut celui de la création d'un Secrétariat féminin suisse. A l'Assemblée de Bienne, l'an dernier, un certain nombre de Sections avaient vivement réclamé la création d'un Secrétariat suffragiste, que le Comité Central avait été chargé d'étudier ; mais le projet ayant surgi depuis lors d'un Secrétariat central, commun à de nombreux groupements féminins suisses, nos déléguées avaient de ce fait à manifester leur choix. Matériellement, déclare notre grand argentier, le Secrétariat féminin suisse nous coûtera moins cher, ses frais tels qu'ils sont prévus étant partagés entre d'autres Sociétés féminines ; moralement, disent plusieurs oratrices, il y a toujours avantage à la coordination des efforts, à la mise en commun des bonnes volontés — et aussi, pour nous suffragistes tout spécialement, la possibilité de faire mieux comprendre notre but dans d'autres milieux. Ceci d'autant plus que des trois sections prévues pour ce futur Secrétariat, si la première sera consacrée au

travail des femmes, et la seconde aux questions générales d'intérêt féminin, la troisième sera réservée au sujet : *la femme dans la vie publique*, qui nous concerne très directement. Quelques déléguées toutefois éprouvent des craintes, redoutant un affaiblissement de nos principes... mais la très grande majorité cependant finit par voter l'adhésion de notre Association à ce Secrétariat, dont on espère pouvoir constituer la fondation en automne.

...Que l'on ne croie pas que notre temps, durant ces deux journées, toutefois, ait été uniquement consacré à des questions administratives ! car l'on a aussi beaucoup parlé suffrage et féminisme durant ces réunions de Thonon. Par le rapport présidentiel d'abord, plein de renseignements intéressants sur l'activité du Comité Central, les moyens de propagande, le rôle de la presse, les démarches auprès des autorités fédérales, les succès et les insuccès des Sections, et même les relations internatio-

nales qu'une lettre de Mrs. Corbett Ashby a permis d'esquisser pour l'avenir. Par diverses propositions aussi formulées par les Sections de Bâle et de Zurich, et acceptées celles-là sans discussion : propagande à l'occasion des élections d'automne aux Chambres fédérales, attitude à l'égard de la présence de femmes dans ce « Conseil de révision de la Constitution » dont l'on a beaucoup parlé à un moment donné. M^{me} le Dr. Muller (Lucerne) vient encore, au nom de la Commission des Cours de Vacances, annoncer le projet du prochain cours, qui, chose rare et excellente, attendra cette fois, la jeunesse féminine pour un week-end tenu fin août au Erzberg, cette sorte d'Université populaire créée par Fritz Wartenweiler. Et l'ordre du jour de cette première journée n'étant pas encore épuisé ! l'on en remet la suite au dimanche matin.

Trois conférences ce jour-là, qui, à côté de notre soixantaine de déléguées, attirent un nombreux public. M^{me} Böhlen, présidente du Comité bernois d'action pour la collaboration de la femme à la vie communale, expose avec clarté tout un plan de campagne méthodiquement combiné, auquel l'insuccès de l'hiver dernier devant le Grand Conseil n'a pas du tout porté le coup de grâce, puisque le Conseil d'Etat, en majorité suffragiste, vient de recommander à toutes les communes du canton de faire usage des dispositions déjà contenues dans la loi actuelle pour intensifier la collaboration féminine (un Conseil d'Etat si bien disposé est un atout rare dans notre jeu suffragiste). Peut-être demandera-t-on à ce même Conseil d'Etat de lancer lui-même la seconde attaque en faveur du suffrage ; peut-être envisagera-t-on d'obtenir le droit pour les communes à l'option locale suffragiste ; mais auparavant toute une préparation de l'opinion publique est nécessaire : brochures, feuilles volantes, conférences, et partant formation d'un état-major de conférencières. Comme on le voit, il y a du pain sur la planche pour toutes les activités, et l'Assemblée témoigne ses encouragements et ses félicitations par le vote unanime d'une résolution.

Il est réconfortant pour les anciennes que nous sommes de voir des jeunes s'affirmer dans notre mouvement : après M^{me} Böhlen, c'est M^{me} Elisabeth Frey (Soleure), Dr. en droit, qui monte sur l'estrade, et présente un excellent travail dont le titre est à lui tout seul un programme : *Comment la Suisse traite ses filles qui épousent des étrangers* ! Notre journal a trop souvent traité de ce sujet pour que nous analysions ici comme nous le voudrions l'étude très poussée dont M^{me} Frey

a fait sa thèse de doctorat, et pour laquelle on ne peut que la féliciter très chaudement. On trouvera plus haut le texte de la résolution votée après sa conférence, le temps ayant malheureusement manqué pour la discussion prévue.

Et enfin, M. le professeur Milhaud (Genève) un spécialiste du Plan Beveridge, dont les conférences à Genève ont attiré les foules chaque fois qu'il a pris la parole, vient à son tour parler avec éloquence de ce que les femmes doivent à ce projet, non seulement du point de vue social, mais aussi du point de vue féministe. Grâce à l'obligeance de M. Milhaud nous pouvons publier dans ce même numéro un aperçu de ce que nous apporte ce Plan, alors que, à son exposé de Thonon, l'orateur a encore ajouté des précisions statistiques toutes nouvelles sur la situation démographique comparée de la Gde-Bretagne et de la Suisse, montrant l'analogie surprenante du taux de natalité entre ces deux pays. Que le relèvement de cette natalité nécessite un changement de statut social, qui, élargissant la vie, la mettra à l'abri du « besoin » (selon l'expression de Sir William), c'est ce qui découle clairement de ces constatations ; et c'est peut-être aussi ce qui a surpris certaines qui, voyant avant tout dans le Plan Beveridge une œuvre sociale, ont été déçues de lui découvrir pareille importance démographique. — Mais pas du tout ! leur a-t-il été répondu par des admiratrices de ce Plan, c'est une erreur de dissocier les deux aspects de ce problème puisqu'il ne forme qu'un tout : d'où discussions passionnées et passionnantes — non pas malheureusement à la séance, car là aussi le temps a manqué pour tout ce que des déléguées auraient voulu demander et dire au professeur Milhaud, mais au cours du dernier repas en commun sur la fraîche terrasse au bord de l'Aar, sur le bateau, dans les jardins fleuris du château de Spiez, où se continuèrent longuement les conversations et où se nouèrent et se renouèrent bien des liens.

...Ce récit serait tout à fait incomplet si nous ne disions en terminant toute notre gratitude aux suffragistes de Thonon pour l'organisation complète en tous points de cette réunion, pour leur accueil si cordial, pour la jolie évocation jouée sur le perron de la Schadau par les écolières de M^{me} Th. Grutter, pour les paroles aimables prononcées par la présidente, M^{me} Stahl, et last but not least,



Cliché «Dü Schw. Frau»

Le travail en atelier vaut-il mieux que le travail à domicile ?

l'avenir, les guerres et les causes de guerre pourraient disparaître de la surface de notre globe. A. W. G.

Eric de MONTMOLLIN : *Image de la Chine* : Edit. « A La Baconnière », Neuchâtel.

Comme lui-même le laisse entendre, M. Eric de Montmollin, en composant son *Image de la Chine*, n'a point tenté d'emprisonner dans quelques chapitres le vaste monde qu'est l'ancien Empire chinois. Il a plutôt voulu, semble-t-il, évoquer l'atmosphère générale du pays dont le voyageur découvre le peuple qui passe, et ses mœurs essentielles, le cadre architectural et la vie sociale, sans toutefois pouvoir approfondir le mystère que toute nation cache dans le cœur des hommes et les pierres du sol. Et le mystère de la Chine, ce pays si neuf pour nous en dépit de ses aspects millénaires, est immense ! Aussi est-ce avec bonheur que l'auteur s'est plu à étudier d'une manière spéciale la maison ou plutôt l'habitation chinoise, nous faisant ainsi pénétrer — dans la mesure du possible — l'intimité d'un peuple secret entre tous.

Illustré de nombreuses et très jolies photographies, *Image de la Chine* est un livre d'art, une lecture attrayante sur un intéressant sujet, qui plaira à tous les âges dès l'adolescence. Cela, non parce qu'il s'agit d'un livre « qui peut être mis entre toutes les mains », mais en raison des horizons nouveaux que nous apporte cette vivante évocation d'un pays étranger et si lointain. R. G.

Noëlle ROGER : *La vie dramatique du peuple roumain*. Librairie Payot, Lausanne. Prix : 2 fr. 50. Les premiers chapitres de ce livre — docu-

ment de valeur où sont évoqués 25 siècles de la vie d'un peuple — font songer à un manuel scolaire très bien fait. C'est là le danger d'une inévitable compilation. Et si nous soulignons cette légère faiblesse, c'est afin que la lectrice ne se décourage pas. Car cette impression s'efface aussitôt que l'auteur, libérée de l'emprise du passé, aborde les temps modernes en faisant appel à ses propres souvenirs.

M^{me} Noëlle Roger a voyagé en Roumanie, elle a connu personnellement la reine Carmen Sylva ainsi que de nombreuses personnalités ; elle s'est attachée à ce peuple encore primitif par certains côtés, mais courageux, noble, naturellement enclin à la poésie et aux arts, comme l'a prouvé la récente exposition d'art populaire roumain que nous avons admirée au Musée Rath. Et l'on regrette que l'auteur n'ait pu consacrer une place plus importante à la description de cette nature tout ensemble sauvage et grandiose qui trouve en sa plume le pinceau d'un peintre. «...Plaines sans limites que le soleil couchant baigne de si étranges lueurs, espace offert à toutes les évasions de l'esprit, lumière d'Orient qui magnifie les plus humbles maisonnettes ». Et les sauvages Carpathes, le torrent du Pélèsch, Sinaia, que les souverains choisissent pour édifier leur résidence...

« La Roumanie écrit M^{me} Noëlle Roger à la première page de son livre, est une forteresse érigée sur les confins de l'Europe orientale ». Puis, ayant rapidement retracé le calvaire que marque de siècle en siècle, une période heureuse — la « résurrection » de 1860, le renouveau national auquel répond un renouveau spirituel, au lendemain de la Grande-Guerre

— elle conclut : « Le peuple roumain, à travers tous les bouleversements, les flux et les reflux d'une destinée dramatique, n'a jamais perdu son âme simple et croyante... son culte de la patrie roumaine ». Aucun hommage ne saurait être plus élogieux que celui-ci. Nous nous y associons en remerciant M^{me} Noëlle Roger de nous donner l'occasion de mieux connaître un pays sympathique, l'un des plus éprouvés de notre cruelle époque. R. G.

L.-M. SANDOZ, Dr. des sciences : *L'alimentation et son influence sur la santé des dents*. (Tirage à part de *l'Enseignement ménager*, Fribourg, 1942). — *Les déficiences vitaminiques expérimentales, cliniques et collectives* (Imprimerie Centrale, Neuchâtel). — *Pharmacothérapie et aviation d'assaut* (Tirage à part de *Protaira* revue suisse de défense aérienne, Soleure).

Passant en revue les nombreux facteurs de causalité le plus souvent invoqués par les auteurs qui ont attaché leurs noms à la carie des dents, le Dr. Sandoz s'arrête plus longuement au rôle de l'alimentation. Il insiste naturellement, l'opposant au régime des peuplades primitives non encore en contact avec la civilisation, sur les méfaits de la purification de l'aliment brut, de plus en plus accentuée au point qu'on pouvait presque, avant le début des hostilités, absorber des aliments à demi digérés qui, sans effort aucun, passaient dans le tractus digestif ignorant l'appareil dentaire !

« La science de l'alimentation, dit-il plus loin, est authentiquement dominée aujourd'hui par la notion des vitamines » : un long chapitre traite donc des faits expérimentaux essentiels de vitaminologie dans leurs rapports avec la denture.

Il est conseillé au diététicien de veiller à ce que soit évitée la carence en vitamines par l'usage convenable de l'aliment animal et végétal, en tenant compte des pertes par entreposage, cuisson, séchage, etc.

Une autre de ces brochures extraite du *Bulletin* de la Société neuchâteloise des sciences naturelles, commence par définir ce qu'est une vitamine, une grande confusion, à ce qu'il paraît, étant répandue dans le public : ainsi, l'on classe aujourd'hui parmi les vitamines nombre de substances qui ne répondent point du tout à leur définition. L'auteur passe ensuite en revue, au point de vue historique, puis expérimental, la notion de carence vitaminique, mais il est évident que ces divers chapitres essentiellement techniques et scientifiques ne sauraient être un objet d'étude pour la généralité de nos lecteurs.

Enfin, et encore du même auteur, une étude scientifique à un point de vue très spécial, certes intéressante même pour le profane en ces temps, où l'aviation joue un rôle immense, mais qui dépasse nettement le cadre du *Mouvement Féministe*. A côté des nombreux termes scientifiques, le lecteur curieux trouvera dans cette plaquette de quoi l'intéresser ; il y verra, entre autres, combien de conditions rigoureusement indispensables il faut à un aviateur pour lui permettre d'exercer cette dure et dangereuse profession.

M.-L. P.

Si notre journal vous intéresse, aidez-nous à le faire connaître et à lui trouver des abonnés.

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A VEVEY

AGENCE DE LA HARPE S. A.

50, rue d'Italie VEVEY Téléphone 5.13.38
Voyages - Expéditions - Affaires immobilières

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines,
Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Anelien-Port
A. BASSIN VEVEY

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

Trousseaux - Draperies
Toileries - Soieries

par le représentant de la Municipalité, M. Sigenhaler, en même temps député au Grand Conseil, qui nous fit une reconfortante profession de foi suffragiste. A tous un chaleureux merci et l'assurance que, s'ils veulent encore de nous, en visites cette fois, c'est avec joie que nous retournerons à Thône !
E. Gb.

P. S. On sera intéressé de savoir que dans ce Congrès féminin où se trouvaient pourtant quelques éléments masculins, il n'y avait pas que des femmes privées de leurs droits politiques, mais encore deux femmes électrices: une Américaine, et une Anglaise. Malheureusement l'occasion a manqué de faire à ces deux amies la petite manifestation de félicitations et de remerciements pour leur présence que nous leur disons ici !

Apprivoisons les chiffres !...

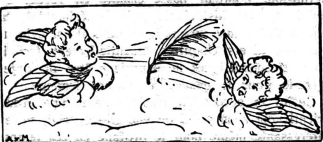
La proportion des femmes dans les asiles de buveurs

D'un article très documenté de l'Abstinence sur le mouvement en 1940-41 de la population dans nos asiles de buveurs en Suisse (sait-on qu'il en existe treize, y compris les deux détachements pour militaires?), nous extrayons les quelques chiffres suivants, qui sont certainement utiles à connaître.

D'abord celui-ci: la proportion des femmes hébergées dans ces asiles est environ le septième de celle des hommes! Tout commentaire est superflu pour répondre avec cet argument à ceux qui nous déniaient les droits de citoyennes accordés à un nombre d'hommes alcoolisés si fortement plus considérable! L'âge auquel se recrute la majorité de ces femmes pensionnaires d'asiles est, pour le plus grand nombre, entre 40 et 49 ans: pourquoi? comme toutes les statistiques, celle-ci ne donne en réponse à ces chiffres aucun motif, mais il serait pour nous intéressant de le connaître, si l'un ou l'autre membre de nos sociétés féminines antialcooliques voulait ou pouvait nous renseigner.

Si l'on considère l'état-civil, les femmes mariées sont également en très forte proportion, les célibataires ne représentant pas même le sixième du total. Et là encore, nous demandons: pourquoi? Les divorcées sont aussi plus nombreuses que les célibataires: est-ce là la revanche de cette pauvre « femme seule » dont parlait un de nos précédents numéros?

Pour ceux de nos lecteurs qui au lieu de ces pourcentages désirent des chiffres absolus sur lesquels étayer leurs réflexions, voici des précisions: à la fin de l'année 1941, le total des pensionnaires masculins de nos asiles de buveurs était de 301, et celui des pensionnaires féminines de 42. Soit ensemble 343. Nous ne pouvons pas nous empêcher de trouver que c'est peu, aussi bien pour l'ensemble de la population que pour les treize établissements mentionnés par l'Annuaire statistique suisse, qui a publié ces chiffres.



DE-CI, DE-LÀ

Une rue porte le nom d'une femme !

Cela est aussi neuf pour nous, n'est-il pas vrai, que l'effigie d'une femme sur un timbre-poste, fût-il émis par Pro Juventute!... Cependant, en cherchant bien, nous trouverions l'une ou l'autre artère baptisée d'un nom féminin, que ce soit chez nous ou à l'étranger. Genève, par exemple, possède à bon droit sa rue Mme de Stael, et aussi sa rue Royaume, (qui, évidemment, est destinée à commémorer la mémoire de la vaillante combattante de l'Escalade), et encore sa rue

...A GENÈVE

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS

conseillent bien, exécutent au mieux
Tous Travaux de

Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Quai des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Micheli-du-Crest Tél. 4.17.39
Usine et magasin : 53, Rue de St-Jean Tél. 2.35.95



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTOUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

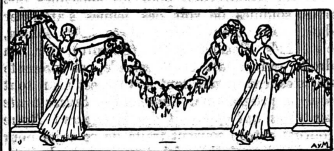
Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Doctoresse Champendal, petite et peu connue il est vrai, qui rappelle la première de nos femmes médecins genevoises, et sans doute d'autres encore auxquelles nous ne songeons pas. Et l'on nous annonce le baptême à Zurich de la rue Anna Heer.

Anna Heer fut en effet aussi l'une des premières femmes médecins de cette ville, et l'une des fondatrices du si remarquable hôpital-école que toutes nous admirons. C'est pourquoi l'on aurait souhaité dans les groupements féminins qu'au lieu de donner ce nom à une rue lointaine, dans le quartier excentrique d'Aussersihl, l'on changeât le nom de la Carmenstrasse (que fait d'ailleurs ce nom espagnol sur les rives de la Limmat?) qui passe tout droit devant l'école et qu'il aurait été si naturel de débaptiser de la sorte. Mais ne faut-il pas déjà être bien satisfaites de ce tardif témoignage de reconnaissance sans demander davantage?

Nos 186 auberges de jeunesse.

Les auberges de jeunesse constituent un des éléments les plus précieux pour une saine utilisation des loisirs. Aménagées d'une manière simple certes, mais suffisante et accueillante, elles offrent aux jeunes touristes un logis pour la nuit. Chaque année, elles reçoivent par dizaines de milliers des jeunes filles et des jeunes gens qui, joyeux et sans grands frais, parcourent notre pays pour en découvrir les beautés, se défendre et se fortifier au grand air. La Fédération suisse des auberges de la jeunesse (Zurich, Stampfenbachstr. 12) vient de publier le Guide 1943 des auberges de jeunesse que nous recommandons vivement à nos lecteurs, parents ou éducateurs.



A travers les Sociétés

Dentelles...

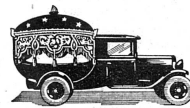
Le Lyceum de Zurich a ouvert ses locaux, du 27 mai au 1er juin, à une exposition de vieilles dentelles, propriétés de familles zurichoises.

Faisant preuve, comme toujours, de solidarité et de patriotisme, le Comité d'organisation a invité l'Association des Dentelles de Gruyère (siège à Bulle) à y prendre part. Sous la direction vigilante de M^{me} Charrière, assistée d'une dentellière émérite, M^{me} Marceline Privet, des nappages, rideaux, coussins, mouchoirs, d'un goût artistique indiscutable, ont été exposés en face des points de Venise et de France, des dentelles d'Irlande, des blondes, des Malines et des Biches. Le tout a été couronné de succès et demanderait à être répété dans d'autres villes suisses.
G. M.

Club suisse de femmes alpinistes.

Cette importante association féminine, qui comprend 50 sections avec 4000 membres, compte 25 ans d'existence. Ce jubilé a été fêté, il y a peu de semaines, à Vevey.

La section de Lausanne, forte de 216 membres, fondée par M^{mes} Faes-Girardet, Ramelet-Chartron et Mayor-Deraimer, a fêté à son tour ses cinq lustres les 22 et 23 mai, à l'hôtel de la Paix, sous la présidence de M^{lle} L. Lavanchy, une présidente gracieuse et compétente. Ce fut une fête charmante, où une place fut faite aux souvenirs et où des chants et des danses évoquèrent le pays. Les premières membres, ayant retrouvé les atours de 1918, — la fameuse course à la Cape au Moine, — apportèrent des « réminiscences » qui firent rire aux larmes les jeunes.



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone : 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

Vous trouvez

toujours un beau choix de plantes
vertes et fleuries, fleurs coupées.
Bouquets et Couronnes, chez

E. Preisig,

Horticulteur-
fleuriste

Rue de Villereuse

Genève

A VENDRE

à Champex (Valais) joli chalet meublé
9 pièces, 7 lits, véranda, grand terrain.
S'adresser à M^{lle} BERGUER
138, route de Chêne, Genève
(Téléphone le matin : 4.55.66)

ÉLECTRICITÉ - EAU - GAZ TÉLÉPHONE

MAGNENAT

28, RUE DU MONT-BLANC
GENÈVE - TÉLÉPH. 2.28.72

Pour déménager à des prix raisonnables
adressez-vous donc à

SAUVIN SCHMIDT & C^{ie} S. A.
GENÈVE - Rue des Gares - Tél. 2.63.13

toutes les associations féminines et s'occupant des intérêts féminins si variés et si nombreux, où l'on préparait à la vie pratique, où les femmes, où les associations féminines auraient plaisir et profit à se réunir.

Au cours du repas en commun servi à l'Hôtel de Ville, on applaudit des allocutions de M^{lle} R. Jaunin (Avenches), une des organisatrices de la réunion, M^{me} le Dr. Charlotte Olivier (Lausanne), qui rappela que c'était à Avenches, il y a 31 ans, que la décision fut prise de lutter effectivement et d'une façon méthodique contre la tuberculose, Fr. Fonjallaz, présidente, Bardet, préfet, Fornerod, syndic, Deluz, pasteur, au nom des Eglises nationale et libre.

Ensuite, sous les grands arbres qui ombragent le musée romain, M. J. Bourquin, conservateur du musée, esquissa à grands traits l'histoire de l'antique cité et évoqua ses monuments romains. Puis M. Ducommun, adjoint au chef du Contrôle fédéral des prix (Montreux), parla de la collaboration sociale, appelant de tous ses vœux la venue d'un travail intelligent et créateur, embellissant l'homme, tandis que le travail à la chaîne, machinal, sans réflexion, l'abêtissait et l'avilissait. La situation est tragique de l'ouvrier, de l'employé travaillant sans joie, alors que c'est par le travail dans la joie, sur le plan chrétien, que sera résolue la question sociale.

On eût à peine le temps de savourer le thé et les gâteaux préparés par l'Union d'Avenches, car le train, l'unique train possible, emmenait déjà vers Lausanne les participantes... S. B.
(Retardé faute de place.)

Imp H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

Cet âge est sans pitié, parce qu'il ignore les luttes de ses aînés et ce qu'il fallut travailler pour faire tomber des préjugés. C'est un domaine où l'aplanisme féminin rejoint le féminisme et le suffrage féminin !
S. B.

Suffrage, musique, poésie...

Décidément, la formule adoptée par cette Association pour ses Assemblées générales se révèle pour la troisième ou quatrième fois excellente à l'usage : en fin d'après-midi une partie administrative, à l'ordre du jour point trop chargé ; puis un souper pique-nique intime, qui permet les rencontres et les conversations ; puis une partie musicale et littéraire assurée par quelques membres de l'Association... Et cette fois-ci, cette soirée fut de grande classe. Grâce au talent qui va toujours s'affirmant de M^{lle} Simone Renaud grâce à la voix si souple et cristalline, de M^{lle} Fasanino-Auvergne, soutenue au piano par un accompagnateur, suffragiste lui aussi, et qui est en même temps un compositeur délicat, ce fut une heure de rare jouissance artistique. Contes et récits, lectures et évocations, lieds et chansons, empruntés à la poésie, à la prose et à la musique de tous les temps, nous conduisirent d'Angleterre en Norvège, de Pologne en Suisse, de Russie en Chine, et enfin en France avec la plus émouvante des évocations de Pierre d'Aragon, qui laissa bien des yeux humides.

Plus prosaïque, l'Assemblée de l'après-midi fut de son côté, intéressante à sa façon. Le rapport présidentiel narra tout un actif de travail utile pour la cause féministe accompli par le Comité : thés suffragistes, groupe d'études, presse féministe, démarches auprès des autorités, disques du Musée de la Parole, assurance-maternité, relations suivies avec d'autres Associations féminines, etc., etc. M^{me} Prince, trésorière, présenta un rapport de caisse presque équilibré, ce qui en ces temps-ci est un fait rare, mais en faisant prévoir que l'augmentation des charges incombant à l'Association ne permettrait plus cet équilibre l'an prochain, si chaque membre n'augmentait pas volontairement sa cotisation ; puis M^{me} Bondallaz, vice-présidente, fit un récit vivant autant qu'exact

des journées de Thône. Et le Comité et la présidente furent ravis à l'unanimité, avec des manifestations de confiance et d'encouragement auxquels tous se montrèrent très sensibles.
X.

L'aide aux femmes enceintes.

Le dernier rapport de la *Mütterhilfe* de Zurich nous apporte d'intéressants détails sur l'activité de cette œuvre durant l'année écoulée, rend compte en même temps du travail accompli en dix ans par cette si utile institution. Dix ans, en effet, depuis que, répondant au vœu exprimé par le médecin et l'assistante sociale de la clinique cantonale pour femmes (Zurich), fut créée la consultation pour femmes enceintes. Depuis lors, soutenue par l'Association des médecins du Zurich, par les œuvres d'assistance officielles et privées, par les sociétés d'utilité publique, elle a répandu largement les bienfaits qu'on en espérait, comme soutien moral et matériel de nombreuses détressées.

Nous n'apporterons pas ici un exposé-résumé des rapports de l'assistante sociale, de la secrétaire et de la présidente, si persuasifs soient-ils, car le *Mouvement Féministe* a déjà parlé récemment, à plusieurs reprises, de la *Mütterhilfe*, et tout récemment encore à propos de la *Journée des bébés* à Genève.
M.-L. P.

Les tireuses.

Le Section féminine lausannoise de tir au petit calibre a tenu son assemblée générale le 7 mai, sous la présidence de M^{me} Lilette Rochat. Le rapport annuel relève les progrès réalisés par les tireuses sous la direction de leur dévoué moniteur, M. Collet. Les membres ont participé au concours organisé par la Société vaudoise de tir au petit calibre ; la section féminine fait partie de la Fédération romande, La championne pour 1942 est M^{me} Küffer.

Le comité a été réélu ; il est composé de M^{mes} L. Rochat, présidente, Lucien Meylan, secrétaire, et Chevalley, trésorière. Chaque membre recevra 150 cartouches pour les tir de 1943. Les tirs ont repris au stand de la Pontaise le 1^{er} juin.
S. B.